



L'atelier se déroule à la Maison des associations à Riom de 18h30 à 20h30

ATELIER 4 : Nature

COMPTE RENDU DES ATELIER DE PARTAGE DU DIAGNOSTIC DU PROJET DE TERRITOIRE - 23 avril 2011 –

Introduction :

Pascal Fauchoux, Président de Riom Communauté ouvre la séance. Il remercie les participants pour leur présence, indique le thème de l'atelier : biodiversité, eau, terres agricoles, puis passe la parole à Éric Filiol d'Etik-presse, animateur de cet atelier de partage. Ce dernier rappelle que la collectivité s'est lancée dans la construction d'un projet de territoire pour les 15 ans à venir, qui doit, lors d'une première étape, s'appuyer sur un diagnostic des forces et faiblesses du territoire.

Etik-Pressé a déjà rendu une première version, « experte », de ce diagnostic qui doit maintenant être partagé avec les acteurs du territoire, afin de s'enrichir de leurs remarques, critiques et précisions.

C'est ensuite sur la base de ce « diagnostic partagé » - et des enjeux approfondis qu'il aura mis en lumière -, que devra s'élaborer la stratégie et le plan d'action du projet de territoire.

Rappel : *les éléments présentés en atelier ne constituent qu'un résumé du diagnostic réalisé par Etik-Pressé – dont la version complète est disponible en ligne sur le site de Riom Communauté.*

1^{ère} Partie : Biodiversité

Affiner les connaissances en matière de biodiversité

En réponse aux enjeux dégagés par le diagnostic « expert », les premières réflexions s'orientent autour de la connaissance de la biodiversité du territoire.

Plusieurs espaces naturels remarquables ont été identifiés sur le territoire et certaines données sur la faune et la flore qu'ils abritent sont d'ores et déjà exploitables. Toutefois les niveaux de connaissance varient fortement d'un site à l'autre. Si le secteur de Mirabel est assez bien connu, d'autres zones le sont beaucoup moins. Mieux connaître la biodiversité à l'échelle du territoire apparaît donc comme une priorité, si l'on souhaite définir des politiques publiques – de préservation comme de valorisation des espaces naturels – plus efficaces.

Sur ce point, il est précisé que l'amélioration des connaissances est également l'occasion de sensibiliser les populations au respect de la biodiversité. En ce sens, pouvoir associer les habitants de Riom Communauté au recueil des données sur la faune et la flore locale apparaît comme un enjeu important.

En outre, il convient de ne pas négliger la biodiversité « ordinaire » du territoire. Jardins de ville, cours d'eau, haies bocagères, petits murets, etc., ces espaces de nature, à mi-chemin

entre l'urbain et le rural, alimentent la biodiversité globale du territoire et méritent d'être mieux connus et mis en valeur.

L'atelier souligne donc, comme des enjeux importants, la nécessité de :

- **Améliorer la connaissance de la diversité biologique du territoire, pour mieux cibler les actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel.**
- **Associer les habitants à l'amélioration des connaissances en matière de biodiversité.**
- **Valoriser la biodiversité « ordinaire » du territoire.**

Renforcer les connexions entre les espaces naturels

Pour être efficace, une politique de préservation de la biodiversité doit tenir compte de l'ensemble des espaces naturels du territoire. Du fait du cycle de l'eau, comme des déplacements de la faune, les différents éléments de nature ne sont pas isolés les uns des autres. Chacun est en réalité la maille d'un vaste réseau « écologique » qui couvre le territoire, dans sa globalité.

Préserver la biodiversité, c'est donc renforcer ce réseau, en consolidant les liaisons entre les différentes zones naturelles. Ceci apparaît d'autant plus nécessaire que le territoire de Riom Communauté se caractérise par de fortes coupures des infrastructures de transport (lignes de chemin de fer, autoroute, 4*4 voies, etc.).

L'atelier souligne, comme des enjeux importants, la nécessité de :

- **Identifier les continuités naturelles majeures du territoire.**
- **Renforcer les liaisons entre les différents espaces naturels du territoire.**

Limiter l'impact de la ville sur l'environnement

De manière générale, il est demandé à ce que la question de la préservation de l'environnement soit mieux prise en compte dans les opérations d'aménagement et d'urbanisme.

Plus spécifiquement, il est rappelé que la protection de l'environnement nocturne est une composante importante d'une politique globale en faveur de la biodiversité, la pollution lumineuse perturbant notamment le comportement de la faune sauvage.

La problématique des dépôts sauvages est également abordée. Au-delà de la pollution visuelle, qui limite l'attractivité de la campagne, la présence de déchets toxiques est également signalée, notamment dans les espaces naturels sensibles des coteaux. Ceci pose en creux la question de l'accès aux déchèteries du territoire et de la sensibilisation des professionnels à l'élimination de leurs déchets.

Par ailleurs, l'atelier souhaite que la réduction de l'usage des produits phytosanitaires - que ce soit par les jardiniers amateurs ou les acteurs publics - soit retenue comme un enjeu

important. Sur ce point, il est possible de s'appuyer sur les travaux du groupe régional d'action Phyt'Eauvergne.

Enfin, l'atelier souhaite que le projet de territoire soit également l'occasion de définir un meilleur équilibre entre le développement de l'offre touristique du territoire et la préservation de l'environnement naturel.

En conséquence, l'atelier souligne, comme des enjeux importants, la nécessité de :

- **Renforcer la prise en compte de l'environnement dans les opérations d'urbanisme.**
- **Limiter les nuisances de la ville sur les espaces naturels, notamment : réduire l'usage des produits phytosanitaires, la pollution lumineuse et les dépôts de déchets dangereux dans les espaces sensibles.**
- **Dans le cadre du développement de l'offre touristique du territoire, tenir compte des impacts générés par la fréquentation des sites naturels.**

Modifier les pratiques agricoles

Promouvoir une agriculture moins intensive et plus respectueuse de l'environnement, notamment en Limagne, constitue un enjeu majeur en termes de préservation de la biodiversité.

La préservation des cultures et pratiques traditionnelles, qui ont fait l'histoire et l'identité du territoire, participe de cet effort. Aujourd'hui, la régression des vergers s'accompagne de la disparition de variétés végétales locales très anciennes. De même, le maintien des activités pastorales permet d'entretenir de manière naturelle des espaces tels que le coteau de Mirabel : or les bergers sont proches de la retraite et la relève manque.

L'atelier souligne, comme des enjeux importants, la nécessité de :

- **Promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement, notamment sur les terres de Limagne.**
- **Maintenir les activités agricoles traditionnelles sur le territoire (vergers et pastoralisme).**

2^{ème} Partie : Eau

Préserver la qualité des eaux

La présence de pesticides dans les eaux constitue un problème majeur. Des dépassements de seuil ont été relevés pour ce type de substance, jusque dans l'eau potable.

La qualité des eaux du territoire est également menacée par leur teneur croissante en nitrate : une matière nutritive qui est responsable du phénomène « d'eutrophisation » des eaux, et globalement par une asphyxie des milieux aquatiques.

Enfin, la présence de nombreux déchets solides est relevée, notamment dans le Sardon.

Certes, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Riom (SIARR) a réalisé un diagnostic de la qualité des différents cours d'eau du territoire. Et celui-ci laisserait plutôt apparaître une progression de la qualité des eaux sur le territoire.

Mais, face aux enjeux sanitaires et environnementaux - de nombreux polluants toxiques ne sont pas traités par la station d'épuration (pesticides, déchets médicamenteux) - il convient donc d'améliorer les connaissances en matière de pollution des eaux et de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à ces enjeux.

L'atelier souligne, comme des enjeux importants, la nécessité de :

- **Réaliser un état des lieux qualitatifs de la ressource en eau du territoire.**
- **Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux liés à la préservation de la qualité des milieux aquatiques.**

Être attentif aux modifications du cycle de l'eau

L'atelier constate un manque d'information quant à l'évolution quantitative de la ressource en eau sur le territoire. Imperméabilisation des sols, canalisations et prélèvements ont pu modifier les écoulements naturels et contribuer à diminuer les débits de certains cours d'eau.

Faute d'éléments de connaissance avérés à l'échelle du territoire, il convient d'être très attentif à l'évolution du réseau hydraulique actuel, tout particulièrement dans le cadre des opérations d'aménagement.

Par ailleurs, les modifications du cycle de l'eau sont susceptibles d'affecter l'alimentation des zones humides, qui sont d'importants réservoirs de biodiversité. Sur le territoire, ces zones ne constituent pas un enjeu majeur, toutefois certains sites présentent localement un intérêt particulier.

L'atelier souligne, comme des enjeux importants, la nécessité de :

- **Réaliser un état des lieux quantitatif de la ressource en eau du territoire.**
- **Maîtriser l'imperméabilisation des sols afin de favoriser l'infiltration et limiter le ruissellement.**
- **Identifier les zones humides remarquables du territoire.**
- **Favoriser un entretien écologique des cours d'eau et limiter le développement des plantes invasives sur les berges.**

3^{ème} Partie : Terres agricoles

Préserver les terres agricoles

La préservation des surfaces agricoles du territoire doit-être un objectif prioritaire. Or aujourd'hui, l'urbanisation du territoire se poursuit, notamment dans le secteur est de Riom, en empiétant sur les riches terres de la Limagne.

La réalisation d'un diagnostic agricole permettrait de mieux connaître la richesse et les spécificités agronomiques du territoire et de pouvoir mettre en place un véritable plan de préservation, à long terme, des surfaces agricoles.

L'atelier souligne, comme des enjeux importants, la nécessité de :

- **Limiter la consommation de terres agricole par l'urbanisation.**
- **Réaliser un diagnostic agricole du territoire.**

(voir aussi le compte rendu de l'atelier Aménagement)

Promouvoir une agriculture raisonnée et innovante

L'atelier souhaite orienter la production agricole du territoire vers une agriculture raisonnée, de qualité, plus respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateurs.

Afin de tendre vers cet objectif, il est nécessaire d'expérimenter de nouvelles pratiques culturales, qui innoveront dans la réduction des besoins en intrants, réduisent la dépendance des exploitations à la mécanisation et permettent de diversifier les productions.

Les marges de manoeuvre des agriculteurs sont limitées par des relations contractuelles serrées, notamment avec Limagrain. Mais parallèlement, le Plan Régional pour une Agriculture Durable 2012/2019 (PRAD) vient d'être validé par le Préfet de région. Ce plan concerté a pour objectif de définir l'agriculture de demain. Le territoire gagnerait à s'inscrire dans cette démarche.

L'atelier souligne, comme des enjeux importants, la nécessité de :

- **Favoriser les synergies entre les différents acteurs de l'agriculture du territoire, afin de faciliter l'expérimentation de nouvelles pratiques culturales.**
- **S'inscrire dans la démarche du PRAD afin de mettre en cohérence les différentes politiques agricoles au niveau local.**

Rapprocher l'agriculture des besoins du territoire

L'atelier remarque que les maraichers du territoire ont du mal à écouler leur production, dans la mesure où celle-ci n'est pas issue de l'agriculture biologique. Cette exigence des consommateurs offre donc des perspectives de développement pour une filière biologique locale. Or aujourd'hui, le principal facteur bloquant est celui de l'accès au foncier agricole.

L'atelier souligne, comme des enjeux importants, la nécessité de :

- **Développer les circuits-courts alimentaires bio capables d'alimenter la restauration locale et les consommateurs.**
- **Faciliter l'accès au foncier des agriculteurs bio désireux de s'implanter sur le territoire.**
- **Accompagner les exploitations existantes qui souhaiteraient se convertir à l'agriculture biologique.**

.....

L'ensemble des thématiques ayant été abordé, Pascal Fauchoux, Président de Riom Communauté, clôture l'atelier en remerciant les personnes présentes pour leur participation.